

Ottawa augmentera l'aide aux réfugiés kosovars

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le Canada se prépare à augmenter son aide aux réfugiés kosovars d'origine albanaise qui fuient par dizaine de milliers la province du Kosovo, en raison de l'aggravation du « nettoyage ethnique » perpétré par les forces serbes.

À la suite d'une importante réunion ce matin à Genève de la direction du Haut commissariat pour les réfugiés (HCR) de l'ONU, le ministre des Affaires étrangères et celui de la Coopération internationale, Lloyd Axworthy et Diane Marleau, se préparent à annoncer

aujourd'hui une augmentation de la contribution du Canada au fonds d'assistance pour les réfugiés des Balkans.

Selon les Affaires étrangères, Ottawa s'attend à ce que Mme Ogata, le Haut commissaire pour les réfugiés, demande officiellement au

jour d'hui au Canada un appui supplémentaire. Les Kosovars albanais affluent sans répit dans les pays limitrophes du Kosovo, en particulier en Grèce et en Macédoine. Selon les chiffres avancés hier par le HCR, il s'agit d'un désastre humanitaire qui touche jusqu'à présent quelque 100 000 Kosovars albanais. Ces derniers ont été forcés d'abandonner leurs foyers en raison des violences serbes.

Des responsables fédéraux ont toutefois indiqué qu'il était encore trop tôt pour que le Canada ouvre ses frontières aux réfugiés du Kosovo.

Le Canada a fourni jusqu'ici quelque 3,18 millions pour venir en aide aux réfugiés kosovars albanais. Les ressources du HCR pour les Balkans s'élèvent cette année à 64 millions, dont 13 millions seulement (ou 20 %), sont destinés aux réfugiés issus du Kosovo.

Par ailleurs, le ministre de la Défense, Art Eggleton, a qualifié de prématuré hier les spéculations sur une éventuelle participation de l'OTAN à une opération terrestre au Kosovo.

Rien n'a donc été prévu à ce chapitre, selon un porte-parole des Affaires étrangères, qui a ajouté que

« le Canada était réceptif à des demandes de l'OTAN ».

Vu la gravité de la situation, le comité mixte des Affaires étrangères et de la Défense siégera exceptionnellement demain, en plein congé de Pâques, pour faire le point sur la situation au Kosovo. Pour l'heure, toutefois, il n'est pas question de convoquer la Chambre des communes qui a ajourné jeudi pour une période de deux semaines.

Avec la collaboration de la PC

Libéralisation du transport par bus : Chevrette reporte le projet de Brassard

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le ministre des Transports, Guy Chevrette, met la pédale douce à la déréglementation du transport par autocars que son prédécesseur, Jacques Brassard, avait l'intention d'imposer à partir du 1^{er} avril.

M. Chevrette reporte indéfiniment le projet de M. Brassard, qui devait notamment ouvrir le marché québécois aux transporteurs des autres provinces.



Guy Chevrette

La réglementation actuelle partage le marché québécois entre quelque 80 transporteurs. Avec la libéralisation, Québec

espérait augmenter et diversifier l'offre de service, souvent inadéquate, et favoriser la réduction des tarifs. La compétition est presque inexistante en région.

Selon la porte-parole du ministre, Esther Boily, le Québec a cependant décidé d'attendre de voir ce que ferait l'Ontario, qui a aussi annoncé en novembre dernier qu'il gelait le processus de déréglementation. « Tant que l'Ontario ne bougera pas, le Québec ne bougera pas », explique la porte-parole.

Au Québec, l'Association des propriétaires d'autobus (APAQ), qui avait déjà exprimé des craintes quant à l'impact de la déréglementation sur la sécurité du transport, avait demandé en février au ministre Chevrette d'imiter l'Ontario.

Jacques Brassard avait annoncé l'automne dernier aux acteurs de l'industrie qu'il entendait libéraliser à compter du 1^{er} avril les services d'autocars nolisés.

Québec estimait que la libéralisation se ferait dans un contexte de plus grande sécurité grâce à la nouvelle loi encadrant le transport lourd, adoptée après la tragédie qui a fait 44 morts, en 1997, dans Charlevoix. La compétition devait aussi accélérer le rajeunissement du parc d'autocars.

La décision ontarienne de mettre sur la glace la libéralisation a changé la donne. Le ministre des Transports de l'Ontario, Tony Clement, a justifié sa décision par le fait qu'Ottawa n'avait pas encore donné suite à sa promesse d'ouvrir tout le marché canadien.

L'objectif du gouvernement fédéral est de déréglementer à l'échelle nationale à partir du 1^{er} janvier 2000, mais en prenant les devants, l'Ontario aurait mis en danger des emplois, a jugé le ministre. Il aurait son marché aux transporteurs des autres provinces, notamment du Québec, mais ses transporteurs se voyaient refuser l'accès aux marchés extérieurs.

Dans un bulletin interne, l'APAQ estime de son côté que la déréglementation n'est pas urgente et que ses avantages — comme l'impact sur les tarifs — n'ont jamais été démontrés. Comme Ottawa entend toujours déréglementer le marché canadien, l'APAQ s'attend à ce que Québec lui laisse faire le « travail de bras ».

L'Ontario se propose de libéraliser le transport interurbain par autobus depuis 1995. En mai 1996, un rapport du ministre québécois des Transports jugeait lui aussi cette réforme nécessaire, surtout dans le contexte du développement du marché touristique international.

« Les touristes peuvent arriver à Halifax, Québec ou Montréal et repartir de Toronto ou d'ailleurs et vice versa », notait-on. D'où le besoin de faciliter les échanges extra-provinciaux.



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Pour aider la main-d'oeuvre

Plus de 250 personnes ont sillonné le sud-ouest de Montréal hier, passant d'une entreprise et d'un organisme à l'autre pour marquer le lancement du « Plan de développement de la main-d'oeuvre en emploi et sans emploi ». Les promeneurs se sont finalement réunis dans les ateliers ferroviaires de la compagnie Alstom Canada Transport, où on a dévoilé, au milieu des bruits de ferraille, les stratégies retenues pour mieux aider les chômeurs et travailleurs au cours des trois prochaines années. Nancy Neamtan, vice-présidente du RESO (le Regroupement pour la relance économique et sociale du Centre-Sud) et Diane Lemieux, ministre d'État au Travail et à l'Emploi (de gauche à droite sur la photo) étaient présentes, tout comme la ministre de la Métropole, Louise Harel, et le maire de Montréal, Pierre Bourque.

Chevrette ne voit pas dans le béton la solution au transport à Montréal

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Ce n'est pas en coulant plus de béton que Québec réglera les problèmes de transport à Montréal, estime le ministre des Transports, Guy Chevrette. La solution passera tout autant par des mesures incitatives pour le covoiturage ou le transport en commun.

Le ministre Chevrette rend public aujourd'hui le programme des travaux de son ministère dans la grande région métropolitaine. Les travaux de réfection et d'entretien d'environ 166 millions pour 1999-2000 sont du même ordre que ceux de l'an passé. On touchera quelques voies de service pour favoriser la fluidité de la circulation sur l'autoroute métropolitaine, mais les grandes manœuvres attendront la publication du « Plan de transport » pour Montréal, prévue pour le début de l'automne prochain.

Hier, présentant à la presse l'ensemble du budget routier (qui atteint 1,5 milliard, en croissance de 5 % sur l'année précédente), le ministre Chevrette a souligné que « ce n'est pas toujours dans le béton qu'on trouve la solution à la fluidité de la circulation ». Il pense à des « incitatifs fiscaux » pour favoriser le co-voiturage et le transport en commun, sans trop préciser toutefois le comment de leur application.

Québec voulait, explique-t-on, que les employeurs qui paient en tout ou en partie une carte de transport en commun à leurs employés bénéficient d'abattements fiscaux. La valeur de cette carte est en outre

Investissements routiers

Voici la liste des investissements prévus par le ministère des Transports dans les diverses régions du Québec:

	en millions \$
Bas Saint-Laurent	71,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	65,1
Québec	91,3
Mauricie	48,6
Estrie	58,9
Montréal	362,5
Outaouais	68,6
Côte-Nord	46,4
Nord-du-Québec	22,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	51,5
Chaudière-Appalaches	93,8
Laval	31,3
Lanaudière	60,9
Laurentides	30,4
Montérégie	165,9
Centre-du-Québec	62,3

Source: Ministère des Transports — (PC)

imposable actuellement comme s'il s'agissait de salaire. Québec voulait s'entendre avec Ottawa pour soustraire cet avantage de l'impôt, mais le ministère fédéral des Finances s'y est opposé.

À Transport Québec, on travaille sur d'autres idées — allouer par exemple en priorité les stationnements aux conducteurs qui font du

covoiturage. Hier, M. Chevrette a aussi lancé l'idée d'horaires plus flexibles pour les entreprises du centre-ville, ce qui permettrait d'étaler l'affluence des véhicules en dehors des heures de pointe habituelles.

Le privé : Chevrette très tiède

Toutefois, aujourd'hui à Montréal, M. Chevrette se contentera d'annoncer des travaux réguliers — une opération annuelle au ministère des Transports pour préparer les esprits à des inconforts toujours importants causés par les chantiers l'été. Le ministre n'a pas fermé la porte à l'idée d'autoroutes à péage. Deux projets seulement ont fait l'objet de propositions du secteur privé, le pont sur la 25 et le prolongement de la 30. Or, d'insister M. Chevrette, le pont de la 25 a un adversaire de taille : le maire de Montréal, Pierre Bourque, un élément important dans la réflexion de Québec qui devra payer ce ouvrage 125 millions. Pour la 30, l'avantage d'avoir recours au privé est moins évident. Dans ces deux cas le ministre Chevrette donnait clairement l'impression de n'être pas très favorable à l'idée de recourir au secteur privé.

Un péage technologiquement avancé est considéré pour ces deux projets — une sorte de lecteur qui n'obligerait pas le conducteur à arrêter à une guérite, a-t-on appris par ailleurs.

Pour ces deux dossiers, le ministre Chevrette dit avoir une demi-douzaine de scénarios à proposer au Conseil des ministres qui devrait trancher en mai.

Chrétien parlera de Pascal Hudon à Zedillo

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le premier ministre Jean Chrétien abordera la question de Pascal Hudon avec le président du Mexique, Ernesto Zedillo, la semaine prochaine à l'occasion d'une rencontre officielle à Mexico.

Le jeune homme d'Otterburn Park, qui croupit dans une prison du Chiapas depuis trois mois, a été condamné à un an de prison et à une amende de 72 000 \$ pour avoir eu en sa possession des objets mayas.

Depuis l'arrestation de Pascal Hudon, le 1^{er} janvier, cette affaire a fait couler beaucoup d'encre ici et a lancé une valse diplomatique entre Ottawa et Mexico.

L'ambassade canadienne à Mexico suit le dossier au jour le jour pendant que le consulat du Mexique à Montréal fait des pieds et des mains pour démontrer que Pascal Hudon a eu un procès équitable et a reçu une sentence juste par rapport au crime commis.

Le ministre des Affaires étrangères du Canada, Lloyd Axworthy, a déjà promis la semaine dernière de rapatrier le jeune homme de 20 ans. Ce sera maintenant au tour de Jean Chrétien d'intervenir.

Le président Ernesto Zedillo et son invité, qui doivent se rencontrer le vendredi 9 avril pour parler notamment de libre-échange, se seraient sans doute passé de cette histoire embarrassante. « On verra où en est rendu le dossier à ce moment-là, mais il est certain que M. Chrétien parlera de ce cas à M. Zedillo », a confirmé à La Presse un collaborateur du premier ministre. Il ne faut toutefois pas s'attendre à ce que M. Chrétien ramène Pascal Hudon dans ses valises.

« Le Mexique, comme le Canada d'ailleurs, tient à l'indépendance de son système judiciaire par rapport au politique, explique un conseiller au bureau de Jean Chrétien. Si la situation était inversée, il n'y a pas grand chose que le premier ministre pourrait faire ici. »

L'amitié de MM. Chrétien et Zedillo et le ton cordial qui ponctue généralement leurs entretiens n'est donc pas une garantie de déblocage du dossier. Les deux hommes n'en seront d'ailleurs pas à leur premier tango diplomatique quand ils se rencontreront le 9 avril. Un an plus tôt, presque jour pour jour, Jean Chrétien avait demandé à son homologue des explications quant à l'expulsion de deux jeunes Québécois du Chiapas. M. Chrétien s'était alors déclaré satisfait des explications du gouvernement mexicain.

Quelques mois plus tôt, en janvier, le premier ministre devait aborder la question des massacres au Chiapas avec M. Zedillo, mais le verglas l'avait finalement retenu à Ottawa.

Cette fois, la démarche politique peut, au mieux, accélérer le rapatriement de Pascal Hudon au Canada, mais seulement une fois les procédures juridiques terminées. Pascal Hudon, qui prend du mieux après une grève de la faim d'une vingtaine de jours, a porté sa cause en appel.

Une fois cet appel entendu, un accord entre le Canada et le Mexique pourrait, en principe, faciliter le rapatriement du jeune homme chez lui. En vertu de cette entente juridique entre les deux pays, un Canadien condamné à l'étranger peut bénéficier ici d'une libération conditionnelle après avoir purgé un tiers de sa peine.

C'est donc dire que, dans le meilleur des mondes, Pascal Hudon pourrait être libre dès son retour au Canada, mais on est toutefois loin de là, tempère le bureau de M. Chrétien.

D'autant que cela ne règle pas l'autre problème de la famille de Pascal Hudon, soit l'amende de 72 000 \$ imposée pour vol de bien patrimonial. Le bureau du premier ministre n'avance pas de solution à ce coûteux problème.

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

Santé: Québec a-t-il sabré pour rien?

L' injection massive de fonds en santé, annoncée dans le budget du ministre Bernard Landry, a été accueillie avec soulagement par une population ébranlée par des années de compressions. Un soulagement d'autant plus palpable que la nouvelle ministre de la Santé, Mme Pauline Marois, entend utiliser cette somme de 1,7 milliard avec un pragmatisme qui lui permet de concilier la compassion et la reprise en main du réseau.



Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

L'arrivée de ces fonds nouveaux soulève toutefois une question extrêmement délicate. Pourquoi avoir tant sabré dans la santé, si c'était pour remettre autant d'argent ensuite? À quoi tout cela a-t-il servi? La question n'est ni naïve, ni rhétorique. En effet, les erreurs que le gouvernement du Québec a pu commettre au moment des compressions risquent fort de compromettre la nouvelle stratégie de réinvestissement en santé.

Aussi impopulaires aient-elles été, les compressions en santé répondaient à une certaine logique, la conviction profonde que le Canada, au deuxième rang mondial pour l'importance de ses dépenses en santé, dépensait trop dans ce domaine. Et qu'il était possible de réduire les ressources consacrées à la santé sans diminuer la qualité des services.

Cette conviction s'inspirait d'une comparaison avec les performances d'autres pays européens qui, avec beaucoup

moins d'argent, faisaient aussi bien que nous, ou même mieux. Le Canada consacrait 10,2 pour cent de son PIB à la santé, il y a cinq ans, derrière les USA. Mais des pays pourtant modèles, comme le Danemark ou les Pays-Bas, réussissaient à limiter leurs dépenses en santé à 7 pour cent du PIB.

Le fait que nous consacrons la moitié plus de ressources que ces pays permettait de croire qu'il était possible de comprimer sans détruire. Ce n'est pas ce qui est arrivé. Le Canada et les provinces ont certes réussi à réduire la part des ressources consacrées en santé à 9,3 pour cent. Mais à quel prix!

Certaines décisions impopulaires étaient nécessaires, comme la fermeture d'hôpitaux, la réduction de lits à des normes internationales, le virage ambulatoire du ministre Rochon. Mais le Québec ne s'est pas limité à faire plus avec moins. Les compressions, trop importantes, concentrées sur une trop courte période, et souvent mal pensées, ne se sont pas bornées à rendre le système de santé plus efficace. Elles ont en outre amené une détérioration des services aux citoyens, compromis l'intégrité du système et causé des dommages qui prendront du temps à être corrigés, par exemple du côté du personnel.

Le ministre Landry lui-même a parlé de la « plaie béante », pour décrire les compressions en santé. Et ça, c'est carrément inacceptable. Rien ne justifiait que les compressions en santé touchent à l'essentiel. Surtout pour revenir ensuite au niveau antérieur. Québec n'avait pas le droit de priver les citoyens de services nécessaires tant qu'il restait ailleurs dans l'action gouvernementale des dépenses inutiles ou moins vitales.

Non seulement ces choix ont été inacceptables au plan éthique, ils compromettent maintenant la qualité de la réinjection de fonds que l'on annonce.

En soi, le fait de sabrer en santé pour ensuite y réinvestir peut être une bonne stratégie. Si les compressions permettent de réaliser le nettoyage qui s'impose, d'éliminer les gaspillages, d'alléger la machine, il est ensuite possible de réinvestir sans craindre que l'argent sombre dans un trou sans fond. De repartir sur une base nouvelle.

Hélas! ce n'est probablement pas ce qui nous attend. Parce que les compressions ont fait des dégâts importants, qu'il faut réparer, et parce que de nombreux vices du système n'ont toujours pas été corrigés, il faut craindre que les nouvelles sommes annoncées dans le budget masquent les carences plutôt que de les corriger. Avec ces sommes additionnelles, le Canada retrouvera son rang de pays particulièrement dépensier en santé, sans avoir profité de l'occasion pour régler ses problèmes de fond et sans dispenser de meilleurs services qu'avant.

Plusieurs problèmes très importants n'ont pas été résolus: financement des hôpitaux, ravages des corporatismes, rôle des médecins, existence d'une double bureaucratie. Ces questions ont été abordées dans le plan de relance de la ministre Marois, mais trop timidement pour constituer le virage dont le système de santé québécois a besoin.

Et c'est cette absence de virage qui permet de craindre que les compressions en santé commandées par le gouvernement du Québec étaient probablement en bonne partie inutiles. Si, après avoir sabré en catastrophe, le gouvernement Bouchard réinjecte des fonds encore en catastrophe, on risque le gâchis.

Enfin!

On recommence à évoquer, à Ottawa, l'hypothèse d'amendements à la loi électorale dont on a déjà souvent parlé et qui ont été, depuis longtemps, l'objet de rapports, études et suggestions précises de la part de bien des experts.

On n'a qu'à penser aux réflexions, présentées en 1996, il y a donc plus de trois ans, par le directeur général des élections, Jean-Pierre Kingsley. Dans ce document, intitulé « Consolider les assises », ce dernier faisait 122 recommandations visant, avait-il, à « rehausser la confiance du public dans le système » grâce à un train de mesures favorisant « la participation, l'équité et la transparence » du processus électoral au Canada.

Outre des suggestions relatives à la liste électorale et à la mécanique du scrutin, ce texte portait surtout sur le financement des partis, le remboursement des frais encourus par les candidats et l'épineuse question de la diffusion de résultats de sondages pendant une campagne électorale. Ce sont précisément ces points qui refont surface aujourd'hui. On ne peut que s'en réjouir en pensant qu'il est temps de passer à l'action. Surtout que c'est le moment idéal, à mi-mandat, pour modifier les règles du jeu.

Reste à espérer qu'on ne se relancera pas dans des consultations interminables pour découvrir ce que l'on sait déjà qu'il convient de faire. Et que le gouvernement aura assez de volonté politique pour résister au lobbying de ceux qui s'opposent aux changements. Et que l'opposition comprendra que ce n'est pas un sujet propice à une obstruction systématique. Parce que tout le monde a quelque chose à gagner dans un regain de confiance des électeurs envers la politique. Et beaucoup à perdre si on ne fait rien maintenant.



Pierre Gravel
pgravel@lapresse.ca



DROITS RÉSERVÉS

serge.chapleau@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

Une cupidité sans borne

■ C'est dimanche, il est 23 h 15. Je viens à peine de visionner *L'Erreur boréale*, à Radio-Québec. Des sentiments de rage, de dégoût et de honte m'habitent. Oui, j'ai honte! Honte d'un gouvernement qui, obsédé par la souveraineté, ne distingue plus les arbres de la forêt. Honte des multinationales du papier et du bois qui, encore plus que la tordeuse, parasitent les ressources ligneuses du Québec. Honte de moi-même et des autres Québécois qui, lors d'un voyage de pêche ou de chasse, ont vu les saccages et n'ont rien dit, rien fait. Mais il est vrai, et j'en sais quelque chose pour l'avoir vécu, qu'il n'est pas facile pour un seul individu de dénoncer des situations aussi choquantes et révoltantes que celle de la surexploitation des forêts boréales. Un problème qui, en passant, n'est malheureusement pas unique au Québec: le cancer est généralisé à la grandeur du Canada.

Il y a 20 ans, alors que j'étais technicien en biologie pour l'Environnement Canada, j'avais osé faire connaître par écrit mon opinion à la haute direction concernant l'inertie de notre ministère dans l'application des lois touchant la pollution générée par les fabriques de pâtes et papiers. On m'avait alors sévèrement réprimandé et on m'avait même laissé sous-entendre que je pourrais perdre mon emploi si ma lettre tombait dans les mains d'un journaliste. Ayant trois jeunes enfants, j'avais donc détruit la lettre et pris mon trou.

Il a donc fallu beaucoup de courage à Richard Desjardins et à tous ceux et celles qui ont participé de



près ou de loin à la réalisation de *L'Erreur boréale*. Bravo aussi à Radio-Québec d'avoir présenté ce reportage choc.

Richard LEGAULT
Boucherville

Complicité des élus

■ Après avoir regardé le film *L'Erreur boréale*, j'étais d'une tristesse incommensurable. Je venais de voir défiler des acres et des acres de forêts dévastées, pillées, saccagées par des compagnies de papier et de sciage peu respectueuses de l'environnement. Pourquoi seraient-elles plus catholiques que le pape quand elles jouissent de la complicité du gouvernement et qu'elles sont prêtes à tout, encore

une fois, pour faire un dollar et plaire aux actionnaires.

Il est tellement facile de nous faire croire que le reboisement est assuré, que nous n'avons pas à nous inquiéter, car nous allons ramener à Chibougamau. Personne ne nous a avertis de l'horreur écologique qui se déroulait pendant que nous, nous croyions naïvement que nos représentants politiques nous protégeaient des pratiques de ce genre.

On nous brandit des calculs savants, on nous affirme que tout a été pensé pour les 150 prochaines années. Si on ne peut prévoir le comportement de nos poissons des rivières et prévenir leur disparition grâce à ce genre de calculs, comment pouvons-nous être certains

que les normes de coupe en vigueur aujourd'hui n'accéléreront pas un bouleversement écologique d'ailleurs bien entamé?

La forêt est publique! Wow! Mais qui d'entre nous a été invité à participer à une consultation publique? Oui, vous avez raison, M. Desjardins: les compagnies sont mortes de rire! Et nous, nous sommes morts de chagrin et de honte.

Francine PARADIS

Il faut révoquer la loi 150

■ Il aura fallu le documentaire de Richard Desjardins pour me décider enfin à faire savoir l'horreur dans laquelle me plongent les pratiques de coupe sauvage de nos forêts. Mon inquiétude est devenue certitude.

Sauvage... La connotation de brutalité primitive de cette épithète reflète malheureusement trop bien les ravages infligés par les papétières, avec l'accord et l'appui de nos gouvernements, en catimini, dans nos forêts dites publiques, dans nos réserves fauniques même!

Nos élus ont manifestement vendu l'âme et l'avenir de notre pays, ce pays pelé et tondu qui aura déjà été beau. Nos enfants devront se contenter d'un ersatz de forêt sous bulle au Biodôme et de castors empaillés.

Il faut révoquer la loi 150 et cesser immédiatement cette destruction insensée d'un patrimoine dont, avec un peu de retenue et d'intelligence, nous aurions pu espérer tirer profit et jouissance à perpétuité. Il faut nationaliser et

rationaliser l'exploitation forestière. L'Ordre des ingénieurs forestiers, comme tous les ordres professionnels, a pour mandat de protéger le public. Nos élus parlent et agissent en notre nom. N'auront-ils pas à répondre de leur complaisance?

Marielle Andrée BEAUCHAMP
Pierrefonds

République de bananes?

■ M. Bouchard, il est temps, en tant que porte-parole des Québécois, de vous lever et de mettre un terme aux pratiques disgracieuses qui sévissent dans l'industrie forestière. Que vous acceptiez de laisser des incompetents avides de profits gérer l'avenir de notre forêt avec un logiciel est inacceptable.

Quoi qu'on en pense, notre destin est lié à la nature et non aux lois d'un système économique. Tuez le capitaliste, la nature survivra. Tuez la nature, tous mourront. En tant qu'ancien ministre fédéral de l'Environnement, vous ne pouvez ignorer le rôle de la forêt boréale dans notre écosystème.

Il est temps pour vous de faire preuve de courage. Votre dilemme est le suivant: continuer de fermer les yeux sur les agissements de vos amis ou agir avant que 70 000 de vos concitoyens ne se retrouvent en rupture de stock, comme les pêcheurs de l'Atlantique. Vous devez montrer à tous que le Québec n'est pas une république de bananes dirigée par quelques papétières qui exploitent en sauvages grâce aux généreuses permissions de l'État.

Claude TRÉPANIER
Montréal

L'autre projet fou de Radio-Canada

« **I**l en va de la survie de Radio-Canada », déclarait en février 1997 le président de la boîte, Perrin Beatty, en demandant au CRTC l'autorisation d'échanger la bande 690 AM (la meilleure au Canada) pour la bande 95,1 FM (la pire au pays)...

Drôle de survie que celle d'une radio que l'on n'entend pas et qui est en train de perdre ses plus fidèles auditeurs ! Drôle de progrès que l'idée d'aller se nicher sur la bande FM, haut lieu de la stéréophonie, soi-disant parce que le son est meilleur... et de n'y diffuser qu'en mono !

Dans ma chronique de samedi, je parlais de ces milliers d'auditeurs lésés, pour ne pas dire enragés, qui ne peuvent plus capter Radio-Canada. La SRC admet avoir reçu 3000 plaintes après son changement de fréquence, en janvier. Pour chaque personne qui prend la peine d'émettre une plainte formelle, combien y en a-t-il qui « endurent » en silence ? Une dizaine au moins, probablement davantage. Ce qui veut dire que Radio-Canada a un très gros problème sur les bras.

Le moins que la SRC aurait pu faire aurait été d'acheter des pages dans les journaux pour s'excuser auprès de sa clientèle et l'informer de ce qu'elle compte faire pour réparer ce gâchis.

Mais pensez-vous ! Les responsables ont préféré se murer dans leur tour d'ivoire, et quand d'aventure un journaliste les interroge, ils répliquent en blâmant les victimes : nos appareils radio ne sont pas d'assez bonne qualité, ou nous ne savons pas comment les utiliser, ou alors nous habitons au mauvais endroit ! Autres coupables : les montagnes. Le mont Royal, le mont Orford, le mont Saint-Hilaire... Bref, c'est tout le Québec qui est situé au mauvais endroit !

La fuite en avant n'est pas terminée. Radio-Canada nourrit un projet encore plus fou, celui de passer à la radio numérique

(dite radio *digitale*). On en aurait fini avec les ondes, puisque le signal viendrait par satellite. Cela pourrait être une lueur d'espoir pour ceux qui ne peuvent capter le 95,1 FM, mais attendez. Ce qui s'en vient risque d'être encore pire.

Résumons. Il y a quelque temps, le gouvernement fédéral a demandé à Radio-Canada de prendre la tête d'un consortium de diffuseurs pour étudier la possibilité de passer au numérique. L'objectif était que le Canada ne soit pas pris au dépourvu si jamais les États-Unis optaient pour cette nouvelle technologie. Mais l'affaire s'est emballée, et les diffuseurs canadiens ont décidé de sauter tout seuls dans le bateau.

J'entendais récemment Sylvain Lafrance, vice-président de la radio française, chanter les louanges de cette future révolution, qui nous mettra au diapason de... l'Europe.

Va pour l'Europe, mais que se passera-t-il aux États-Unis ? Eh bien, rien... car, disait M. Lafrance comme si c'était un détail négligeable, les diffuseurs américains refusent de modifier leur système, de même d'ailleurs que les Japonais. Mais nous autres, on y va !

Voilà une autre aberration. Pourquoi le Canada ferait-il bande à part par rapport aux États-Unis et au Japon, pour partager une technologie expérimentale avec un continent qui est à cent mille lieues d'ici et qui n'a pas du tout les mêmes caractéristiques que celui que nous partageons avec les Américains ?

M. Lafrance concédait que cela va causer quelques petits problèmes. Par exemple, il faudra changer tous nos appareils pour capter la radio digitale. Et comme le marché américain n'en produira pas, ces nouveaux



Lysiane GAGNON

de son et de technologie ?

M. Lafrance est un éternel optimiste. Le son, dit-il, sera meilleur (comme il devait être meilleur en passant du AM au FM !). Et le numérique vient avec toutes sortes de gadgets formidables. Ainsi, tout en écoutant la radio, on pourra lire sur le cadran diverses informations — météo, résultats sportifs, etc.

Pour 1000 \$ par appareil, on pourra donc — si l'on a de très bons yeux — lire quelques gribouillis sur le minuscule écran de nos appareils digitaux... Mais comme la plupart des gens écoutent la radio quand ils sont au volant, est-ce vraiment une bonne idée que de les inviter à regarder leur appareil plutôt que la route ?

Ce que semblent oublier M. Lafrance et les autres patrons de la boîte qui sont en train de s'engager dans cette aventure insensée, et à nos frais en plus, c'est que les auditeurs de la radio, quand ils écoutent la radio, ne regardent pas l'appareil. Ils font autre chose. Ils lavent la vaisselle, conduisent leur auto, changent la couche du bébé. On regarde la télé. On ne regarde pas la radio.

L'autre projet de la radio française est nettement moins fou. Il s'agit de faire de la fréquence 690 AM (si évidemment le CRTC la

lui accorde) une chaîne d'information continue, sur le modèle de France Info. Les préparatifs vont déjà bon train ; coût prévu : 4,7 millions.

Il se trouve que j'ai souvent écouté France Info, ces dernières années. J'espère que cela ne servira pas de modèle. Un très court bulletin de nouvelles répété *ad nauseam* toute la journée, presque jamais de mise à jour, une chronique sur la Bourse, quelques interviews d'intérêt limité... Chaque fois, je me suis dit que j'étais beaucoup mieux informée par Radio-Canada (c'était évidemment à l'époque où je pouvais l'écouter, avant le déménagement au FM !).

On va me dire que Radio-Canada va faire mieux. Je n'en doute aucunement, d'autant plus que c'est difficile de faire pire que France-Info. En vérité, Radio-Canada a peu à apprendre de la France en matière d'information. Les bulletins de nouvelles de France 2, théoriquement la meilleure chaîne de télé, se sont dégradés (on fait de plus en plus de *soft news* et de moins en moins d'international). Quant à la radio française, c'est le désert pour qui cherche une programmation informative et intelligente. Il y a bien France Culture, mais c'est à la limite du soporifique.

Avons-nous vraiment besoin d'une chaîne d'information continue ? Je ne sais pas. Personnellement, cela me plairait, mais j'ai un gros parti pris, puisque je travaille dans le domaine de l'information. Il me semble que la première chaîne de Radio-Canada, telle qu'elle était (vous voyez, j'en parle au passé), fournissait assez d'informations, et le faisait très bien en plus.

Au fond, ce que je souhaiterais le plus, ce n'est pas une chaîne d'information continue. C'est que notre chère radio revienne à la fréquence AM. Hélas, c'est probablement trop tard, et techniquement impossible.

Opinions

POUR UNE NOUVELLE RÉVOLUTION TRANQUILLE (I)

La situation économique relative du Québec se dégrade depuis 20 ans

MARCEL BOYER

L'auteur est président-directeur général du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), titulaire de la chaire Jarislowsky à l'École polytechnique de Montréal et professeur de science économique à l'Université de Montréal. Nous publions en deux parties, aujourd'hui et demain, l'opinion qu'il nous a fait parvenir.

Les problèmes socio-économiques qui affligent le Québec, entre autres aux chapitres des services de santé, de l'enseignement collégial et universitaire, de la R&D industrielle, du soutien aux industries culturelles et du développement des activités récréatives (entre autres, du maintien d'équipes de sport professionnel) sont des phénomènes interreliés qui découlent en bonne partie de la sous-performance relative du Québec en termes de croissance, de développement économique et de création d'emplois.

Nous verrons que cette sous-performance du Québec dure depuis près de vingt ans et qu'elle s'est sensiblement accentuée depuis le début des années 90. Malgré une croissance économique de près de 2 % par an, depuis le début des années 80, la situation relative du Québec se dégrade et il deviendra de plus en plus difficile, voire impossible, pour le Québec de maintenir des services économiques et sociaux d'une qualité comparable à celle que peuvent et pourront s'offrir ses partenaires économiques immédiats que sont le reste du Canada (ROC) et les États-Unis.

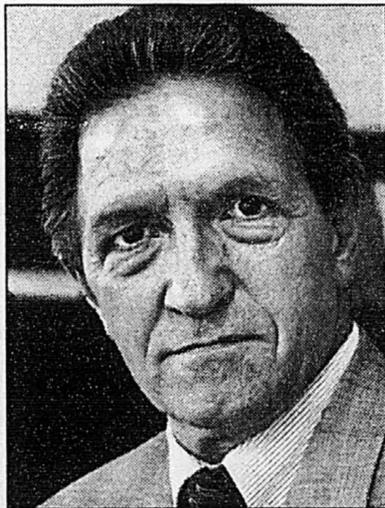
Nous sommes en train de préparer des jours difficiles pour nos enfants. Il est temps de sonner l'alarme. Un coup de barre vigoureux s'impose : le Québec a un urgent besoin d'une véritable nouvelle révolution tranquille et le temps presse.

Urgence de la situation

Avant de présenter les principaux éléments de ce que pourrait être cette nouvelle révolution des idées et des mentalités, il est nécessaire de bien documenter l'évolution économique du Québec des deux dernières décennies. Les quelques « faits » suivants devraient être suffisants pour convaincre les décideurs politiques, économiques et sociaux et l'ensemble des citoyens du Québec de l'urgence de la situation.

De 1981 à 1997, le taux de croissance annuel moyen du PIB réel, le produit intérieur brut réel étant une mesure de la santé économique et de la richesse d'une société, a été de 1,9 % au Québec comparativement à 2,6 % dans le reste du Canada (ROC). En d'autres termes, le PIB réel a augmenté de 35,5 % au Québec et de 49,6 % au ROC durant cette période. En pourcentage du PIB réel canadien, le PIB réel québécois est passé de 23,5 %, au début des années 80, à moins de 22 % aujourd'hui. La situation s'est détériorée depuis 1990 : le taux de croissance annuel moyen du PIB québécois a chuté à 1,2 % au Québec par rapport à 2,1 % au ROC.

À ce rythme, le PIB réel per capita du Québec passerait en 25 ans (une génération) de 22 990 \$ à 31 197 \$, une augmentation de 35,7 %, alors que le PIB réel per capita du ROC passerait de 26 908 \$ à 45 663 \$, une augmentation de 69,7 %. Ainsi, le PIB réel per capita,



Marcel Boyer

qui accusait en 1995 un retard de 17 % par rapport à celui du ROC, accuserait dans une génération un retard de 46 %. En d'autres termes, la différence de PIB par famille de quatre personnes entre le Québec et le ROC passerait de 15 672 \$ à 43 398 \$.

De 1981 à 1998, le nombre total d'emplois a augmenté au Québec de 525 000, soit une croissance de 18,7 % pour l'ensemble de cette période de 17 ans. Cette performance qui peut paraître très favorable doit être comparée à celles de nos voisins immédiats que sont le ROC et les États-Unis. Le ROC a créé durant cette période 2 403 000 emplois, soit une croissance de 28,0 % et les États-Unis ont créé 31 576 000 emplois, soit une croissance de 31,5 %. Pour la période allant de 1990 à 1998, le nombre d'emplois a augmenté de 4,9 % au Québec, de 10,1 % au ROC et de 11,1 % aux États-Unis.

En d'autres termes, l'économie du Québec crée systématiquement moins d'emplois que celle du ROC. Ainsi, alors que le Québec représente environ 24,6 % de la population du Canada, il n'a créé que 18,8 % des emplois créés au Canada, entre 1981 et 1998. Pour la période de 1990 à 1998, ce pourcentage a chuté à 13,4 %. En 1998, le Québec a créé 68 000 emplois, soit sa deuxième meilleure performance annuelle en 10 ans ; mais ces 68 000 emplois créés ne représentent que 17,6 % des 386 000 emplois créés au Canada en 1998. En somme, si le Québec avait, depuis 1981, créé des emplois au même rythme que le ROC et les États-Unis, soit une augmentation de 31,2 % des emplois (moyenne pondérée ROC et États-Unis) plutôt que celle observée de 18,7 %, ce sont 875 000 emplois qui auraient été créés, soit 350 000 (ou 67 %) de plus que les 525 000 emplois effectivement créés.

Les deux paragraphes précédents réfèrent au nombre total d'emplois et incluent donc tant les emplois à temps plein que les emplois à temps partiel. La situation au chapitre des emplois à temps plein seulement est la suivante. Le nombre d'emplois à temps plein a augmenté de 10 % au Québec, entre 1981 et

1990, comparativement à 13,6 % au ROC. Pour la période allant de 1990 à 1998 (9 ans), le nombre d'emplois à temps plein a augmenté de 2,2 % au Québec (59 000 emplois) et de 7,9 % au ROC (666 000 emplois). Ainsi, alors que 20 % des emplois à temps plein créés au Canada dans les années 80 ont été créés au Québec, la part de ce dernier dans la création d'emplois à temps plein a chuté à 8,1 % dans les années quatre-vingt-dix (une période de 9 ans), une évolution pour le moins inquiétante.

Le taux d'emploi (pourcentage de la population détenant un emploi) est un indicateur crédible et révélateur de la santé économique d'une société. Or, ce taux est sensiblement inférieur au Québec (56 %) par rapport au ROC (61 %) et aux États-Unis (64 %). Pour que le taux d'emploi au Québec soit égal à celui du ROC et des États-Unis, il faudrait au Québec 465 000 emplois de plus que les 3 328 000 emplois de 1998, soit 14 % plus d'emplois. Ces résultats impliquent que le taux de chômage au Québec se compare mal aux taux observés au ROC ou aux États-Unis. Sur une base relative équivalente (même pourcentage de la population au travail ou à la recherche active d'un emploi), le taux de chômage atteindrait 17 % au Québec, en 1998, comparativement au taux officiel de 10,4 % (...)

Un écart qui se creuse

La performance économique du Québec traîne dangereusement derrière celle du ROC et des États-Unis et ce, depuis près de vingt ans. De plus, l'écart de performance se creuse d'année en année. La création d'emplois est relativement anémique au Québec, depuis plus de 15 ans, et davantage encore depuis le début des années 90. Le taux d'activité y est aussi significativement inférieur. En d'autres termes, le taux de chômage relatif au Québec est nettement et dangereusement sous estimé.

La situation économique relative du Québec, si elle devait continuer à se dégrader comme c'est le cas depuis près de 20 ans, laisse entrevoir des crises de plus en plus sérieuses : dégradation relative des services de santé et des services sociaux, baisse de la qualité relative de la formation scientifique et professionnelle, déperissement relatif ou développement au ralenti des infrastructures, dégradation de l'environnement, déperissement des industries culturelles et baisse de la qualité relative des activités récréatives de toutes sortes.

On parle bien ici de dégradation relative et non absolue. La croissance économique québécoise de près de 2 % par an en moyenne, depuis plus de 15 ans, est susceptible de permettre au Québec des gains de niveau de vie appréciables. Mais la concurrence de sociétés urbaines et régionales plus performantes entraînera peu à peu la dégradation relative des services et des institutions.

Comment corriger cette situation, comment renverser la tendance actuelle, comment combler les écarts de sous-performance relative et placer le Québec dans le peloton de tête des économies régionales en Amérique du Nord ? Plusieurs défis devront être relevés.

À SUIVRE DEMAIN

Pauvreté dans le monde: des recommandations discutables

GÉRALD A. PONTON

L'auteur est président-directeur général de l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec.

Sous le thème « En commun », une coalition d'organismes non gouvernementaux a réuni récemment un groupe de personnalités canadiennes de tous les milieux, comprenant aussi bien des ecclésiastiques que des artistes, pour réclamer une réforme de la politique d'aide extérieure du Canada. L'article intitulé « Non à ACIDI inc. » (*La Presse*, 12 mars) faisait état de la lettre ouverte adressée au premier ministre par le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), dans le cadre de la campagne « En commun », pour l'inviter à prendre des mesures visant à mettre fin à la pauvreté dans le monde et lui présenter diverses recommandations à cet effet. Le plan d'action proposé souligne la nécessité d'augmenter substantiellement le niveau de financement des activités de développement international, de même que de repenser la politique d'aide extérieure du Canada pour attaquer la pauvreté de front.

Bien que personne ne songe à remettre en question l'objectif global de la coalition « En commun », à savoir éliminer la pauvreté dans le monde, certaines recommandations qu'elle formule sont pour le moins discutables. Il ne fait aucun doute que la pauvreté dans le monde soulève de graves questions et qu'un partage plus équitable de la richesse et des ressources avec le monde en développement contribueraient à une plus grande stabilité dont tous profiteraient. La lutte contre la pauvreté requiert cependant une approche à long terme et une action concertée des collectivités, des ONG, des administrations publiques et des partenaires du secteur privé. Les ONG ne peuvent à eux seuls résoudre le problème de la pauvreté sur la planète.

Nombre de recommandations du CCCI semblent évoquer une période de révolue de l'aide gouvernementale au développement et ne reflètent pas l'évolution du paradigme de la coopération internationale. La grande majorité des organismes de développement et des institutions financières internationales des quatre coins du globe reconnaissent maintenant les avantages de partenariats mettant à profit les ressources du secteur privé pour lutter contre la pauvreté dans le monde. C'est d'ailleurs le fondement même d'ACIDI inc., intégrée à l'Agence canadienne de développement international (ACDI), et c'est pourquoi ACIDI inc. devrait continuer de relever du mandat de l'ACDI en matière d'aide et de développement, et non pas du volet commercial du mandat du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

De plus, la recommandation du CCCI de rendre inconditionnelle au moins 80 % de l'aide bilatérale canadienne ne servirait ni les intérêts du Canada ni ceux des pays en développement. En raison de l'absence de règles du jeu équitables entre les organismes donateurs dans le monde en développement, l'aide liée, quand elle est bien administrée et ciblée, est à la fois plus efficace et rentable. N'imposer aucune condition aux pays bénéficiaires sans avoir au préalable défini un cadre solide et universellement accepté en matière de développement ouvrirait la voie à l'ingérence politique, aux pots-de-vin et à la corruption.

Un grand nombre d'entreprises d'ici ravailent avec l'ACDI les gouvernements locaux et les ONG pour approvisionner les pays en développement en biens et services, de même que pour y assurer le transfert de technologies et de connaissances précieuses. Leur travail ne vise pas uniquement à combler les besoins humanitaires à court terme, mais aussi à jeter les bases de sociétés plus sûres et plus saines en améliorant les systèmes de transport et de communications, en mettant en place des programmes et des installations de qualité dans le domaine des soins de santé et de l'éducation, et en fournissant des installations sanitaires et des systèmes d'approvisionnement en eau potable sûrs et fiables. Sans la précieuse contribution du secteur privé et de ses partenaires, dont les ONG, on ne peut espérer une solution durable au problème de la pauvreté dans le monde en développement.

Arts et spectacles

Vidéotron lance son service numérique

TÉLÉVISION



Louise Cousineau

Que diriez-vous de commencer votre journée avec une reprise de *The Price is right* à 8 h? Et de la continuer en regardant des quiz, rien

des quiz?

Ou de regarder du golf à longueur de journée? Ou alors des recettes de cuisine? Ou des émissions destinées au public noir?

La chose est désormais possible. Hier, Vidéotron présentait une vingtaine de nouveaux canaux qui seront accessibles avec le nouveau décodeur numérique qui remplacera le videoway.

En anglais seulement. On attend la décision du CRTC sur les nouveaux canaux francophones pour vous les offrir.

On ne savait plus où donner de la tête à ce buffet d'images. Les dames du canal Playboy avaient suspendu des sacs à dos devant leur écran: elles avaient eu des plaintes.

Cette semaine, Vidéotron entreprend une amusante campagne de publicité pour que les amateurs de numérique viennent chez elle et non chez la concurrence.

Ça ressemble aux petites annonces du câble. On y offre des décodeurs et soucoupes d'autres compagnies à rabais. On veut démontrer que la vie est infiniment plus simple avec Vidéotron.

Pas de soucoupe ou d'antenne à l'extérieur. Pas besoin de décodeur supplémentaire pour chaque appareil. On n'achète pas le nouveau décodeur, on le loue. Car la technologie va sans doute progresser très vite dans ce domaine.

Le numérique, c'est une façon de comprimer des tas de canaux sur un fil de transmission, là où il n'en passait qu'un seul auparavant. Chez Vidéotron, ça multiplie le nombre de canaux par 10.

Tous les abonnés de Vidéotron — 800 000 à Montréal — ne rêvent pas d'une multiplicité de nouveaux canaux. Le câble continuera donc d'offrir le service de base comme avant, des canaux supplémentaires aussi comme maintenant, sans videoway. Car beaucoup d'abonnés

sont réfractaires à « la boîte supplémentaire » et à son coût.

Mais on apprendait qu'il y a déjà 1500 commandes du nouveau décodeur numérique. On s'attend à en louer 30 000 en 1999. Actuellement, 75 % du territoire est prêt pour le numérique. Les abonnés peuvent conserver leur décodeur videoway analogique pour un autre appareil.

Le nouveau décodeur Explorer coûte 9,99 \$ par mois. Il donne accès notamment à plus de films à la carte, à un splendide guide-horaire à l'écran et à 30 chaînes de radio Galaxie. Rien que de la musique. Pas de parlotte ni de publicité.

Pour avoir accès à plus de canaux, il faut payer un supplément, bien sûr. Les abonnés peuvent maintenant choisir 15 canaux supplémentaires à leur goût pour 12 \$ par mois, en plus du service de base et du terminal.

Mais le CRTC oblige l'abonné à prendre autant de canaux canadiens qu'américains.

Je suis prête à parier que les maniaques de télé qui vont s'équiper en distribution numérique vont encore trouver le moyen de dire: « Il n'y a rien à la télé ce soir. »

Caserne 24: mélange dans les émissions

■ Le million de personnes qui suivent *Caserne 24* n'y ont vu que du... feu! Toujours est-il que l'épisode diffusé mercredi dernier n'était pas le bon. Quelqu'un dormait au gaz à Radio-Canada et a diffusé l'avant-dernier épisode de la saison, qui aurait dû être présenté demain.

L'épisode sauté de *Caserne 24*, le numéro 24 qui aurait dû être présenté le 24 — experts en numérologie, à vos tables! — sera donc présenté demain à 19 h 30.

Celui que vous avez vu par erreur sera rediffusé le lundi 5 avril à 18 h 30. Au cas où vous l'auriez raté. Et l'épisode final, où Stéphane et Ninon se marieront précise Radio-Canada, sera diffusé comme convenu le 7 avril.

Heureusement que les programmeurs de Radio-Canada ne vont pas au feu. Ils se tromperaient d'adresse. Ou les boyaux seraient pleins de trous.

Dieu ne reçoit pas le Vendredi saint

■ TQS a confirmé par écrit hier: l'émission *Dieu reçoit* ne sera pas présentée le soir du Vendredi saint, bien qu'elle soit inscrite dans tous les télé-horaires. On sait que la série a été démenagée le vendredi soir en raison des nombreuses plaintes des téléspectateurs qui la trouvent insultante pour leurs croyances.

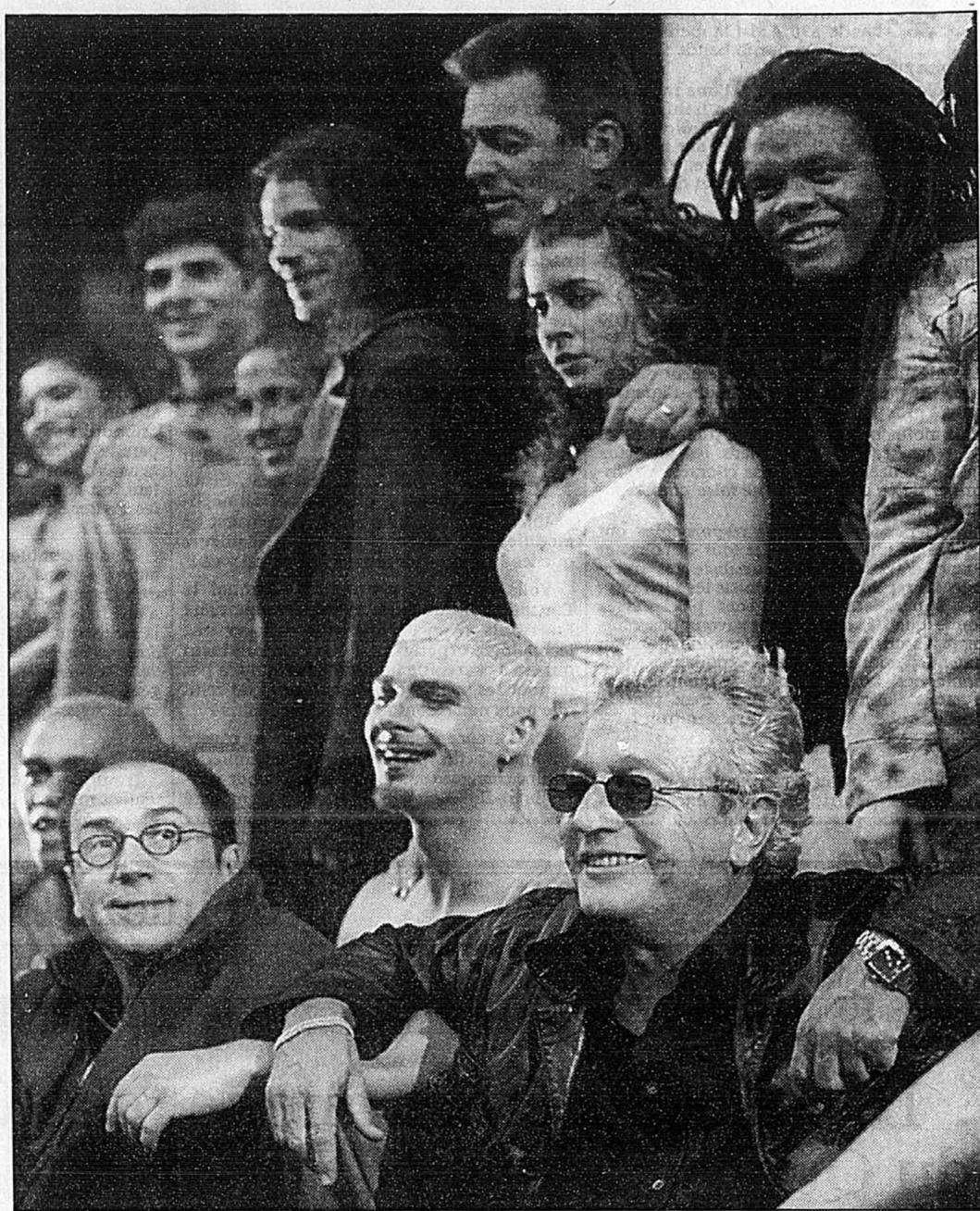


PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

Notre-Dame de Paris, ce soir

La fabuleuse carrière de *Notre-Dame de Paris* se poursuit à Montréal alors qu'on présente l'oeuvre de Luc Plamondon et Richard Cocciante au Théâtre Saint-Denis, à compter de ce soir jusqu'au 5 juin. Pas moins de 180 000 billets ont été vendus au Québec incluant les représentations à Montréal et au Grand Théâtre de Québec du 15 au 27 juin. Des billets sont encore disponibles au Princesse of Whales Theatre à Toronto, où *Notre-Dame de Paris* sera présentée en français du 8 au 12 juin, et au CNA d'Ottawa du 30 juin au 4 juillet. Luc Plamondon, que l'on voit entouré du compositeur Richard Cocciante, du metteur en scène Gilles Maheu et des principales vedettes du spectacle dont Bruno Pelletier, Daniel Lavoie, Garou et Luck Mervil, ne cachait pas une certaine nervosité à la veille de la première montréalaise: « Ça me rappelle notre retour à Montréal en 1994 avec une nouvelle mise en scène de *Starmania*. On ne connaît jamais la réaction du public. Je suis fier d'avoir fait agrandir la scène du Saint-Denis. Il y aura maintenant assez d'espace pour les grandes comédies musicales au Saint-Denis. » Plamondon et les producteurs négocient actuellement afin de présenter la version anglaise de *Notre-Dame de Paris* à Londres au printemps 2000.

Deux générations à l'OSM: Järvi et Vogt

MUSIQUE



Claude Gingras

Neeme Järvi, chef estonien de 61 ans, et Lars Vogt, pianiste allemand de 28 ans, se produisent ensemble pour la première fois cette semaine à l'Orchestre Symphonique de Montréal. Ce neuvième programme de la série « Grands Concerts », ce soir et demain soir, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, marque les débuts ici du jeune Vogt et le retour de M. Järvi.

Celui-ci se dit étonné d'apprendre qu'à son dernier passage à l'OSM, en 1990, il avait dirigé la même quatrième Symphonie de Brahms au programme cette semaine. Sa discographie étant l'une des plus considérables qui soient, on lui demande pourquoi il n'a pas choisi parmi ces titres qu'il se plaît lui-même à rappeler: Kalinnikov, Glière, Schmidt, Nielsen, ou même ces compositeurs américains peu connus dont il a entrepris une importante série chez Chandos avec l'Orchestre Symphonique de Detroit dont il est le chef jusqu'en 2002.

Ses explications sont amusantes, mais peu convaincantes. Et pourquoi a-t-il remplacé la première pièce, la suite de *Hary Janos*, de Ko-

daly, par l'ouverture de *Prometheus*, de Beethoven? La réponse vient de la direction: le joueur de cymbalum n'était pas disponible.

On échange quelques mots avec le soliste, qui doit quitter la rencontre pour retourner travailler. Lars Vogt jouera le Concerto K. 466 (le no 20, en ré mineur) avec ses propres cadences, Mozart n'en ayant pas laissé pour ce concerto. Il joue le Mozart huit fois cette saison en Amérique. Son prochain engagement: Los Angeles. Concernant les cadences, rapprochement ici avec son enregistrement EMI du premier Concerto de Beethoven où il choisit les cadences de Glenn Gould. Il prend d'ailleurs note que c'est avec l'OSM que Gould donna en 1954 la première de ces cadences.

Un géant de plus de six pieds, M. Järvi prolonge la conversation autour d'un café et de petites pâtisseries. « J'en profite: ma femme est à New York! » Il a tout son temps, dit-il, même s'il regrette qu'aujourd'hui, nous courons sans arrêt d'un concert à l'autre, d'un studio à l'autre. Il trouve l'acoustique de W.-P. « not very good » et n'a rien de particulier à dire sur la qualité de l'OSM. « Un orchestre, cela dépend toujours du chef. Un grand orchestre peut sonner mal avec un mauvais chef. »

Il exprime bien des réserves sur des sommités comme Karajan (« un grand chef jusqu'à 1950 environ, quand il est devenu philosophe ») et Mravinsky (« son répertoire était bien limité »). Mais il se dit absolument convaincu de la « sincérité » d'un compositeur à succès comme son compatriote Arvo Pärt (« Il est très religieux. Sa maison est pleine d'icônes! ») et exprime une grande admiration pour Tikhon Khrennikov, le fameux censeur de la musique soviétique condamné par tous comme



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Le pianiste Lars Vogt et le chef d'orchestre Neeme Järvi.

un monstre. « Un homme très gentil et très sensible. En empêchant Chostakovitch et Prokofiev d'écrire certaines musiques, il leur a sauvé la vie! »

Neeme Järvi glisse aussi un bon mot sur son violon-solo de Detroit. « C'est une musicienne de chez vous: Emmanuelle Boisvert. Je me considère très fortuné d'avoir un violon-solo de cette qualité! »

Les Musici demain

■ Le programme des Musici de Yuli Turovsky demain soir, 20 h, salle Maisonneuve de la Place des Arts, comprend deux oeuvres de compositeurs dont nous venons de parler, et enregistrées par eux: *Tabula rasa*, de Pärt, et la 14e Symphonie de Chostakovitch, présentée dans nos pages samedi. Mêmes solistes qu'au disque: Eleonora et Natalya Turovsky aux violons et Catherine Perrin au piano préparé, dans le Pärt, et Nikita Storoyev, basse, dans le Chostakovitch, où

cependant le soprano sera différent: Sherri Karam à la place de Elizabeth Holleque.

Danse à la SMCQ

■ Demain soir également, 20 h, salle Pierre-Mercure: première de quatre représentations de *La Vie qui bat*, chorégraphie de Ginette Laurin sur *Drumming*, de Steve Reich, par la compagnie de danse O Vertigo et l'Ensemble de la SMCQ, dir. Walter Boudreau.

Vendredi soir

■ Vendredi saint, le Choeur de l'OSM et le détachement de l'orchestre, dir. Iwan Edwards, présentent à la basilique Notre-Dame, 19 h 30, la Messe K. 427 de Mozart et deux Bach: la Cantate BWV 4 et le Motet BWV 118. Les voix solistes: Aline Kutan, Linda Maguire, Benjamin Butterfield et Normand Richard. Le même soir, 20 h, Chapelle historique du Bon-Pasteur: audition annuelle de *Via Crucis*, de

Liszt. L'information concernant deux autres concerts nous est parvenue trop tard pour insertion dans nos horaires de samedi. Vendredi également: *The Crucifixion*, de John Stainer, à 12 h 15, à l'église St. James United (463 Sainte-Catherine Ouest), par le chœur de l'église, dir. Philip Crozier; à 20 h, à Saint-Jean-Baptiste, le Choeur de l'UQAM, avec orchestre, dans le *Requiem* de Mozart et le *Stabat Mater* de Pergolesi, sous la direction d'un chef italien dans ses débuts ici, Fabiano Monica.

Susannah à la radio

■ On pourra se familiariser avec *Susannah*, de Carlisle Floyd, que l'Opéra de Montréal a programmé pour la fin avril, en écoutant samedi, 13 h 30, à CBF-FM, la radio-diffusion en direct du Metropolitan de New York où l'oeuvre est présentée à l'affiche. Cette transposition au Tennessee du récit biblique de Suzanne au bain y est chantée par Renée Fleming (rôle-titre) et Samuel Ramey en prêcheur qui la condamne puis la séduit. Au pupitre: James Conlon. Aux entractes montréalais: Michel Veilleux, Maurice Tourigny et Louise Forand.

Wispelwey dans Bach

■ Pieter Wispelwey ouvrira le 26 septembre à Pollack Hall la 108e saison du Ladies' Morning Musical Club en jouant les six Suites pour violoncelle seul de Bach en deux concerts le même jour: 15 h 30 et 19 h 30. Le Club ramènera les Quatuors Sine Nomine et Vogler, le Wiener Klaviertrio et le Trio Penner-Pasquier-Pidoux. Parmi les noms nouveaux: le contralto Ewa Podles, le pianiste Kemal Gekic, le Miami String Quartet et le violoniste Arve Tellefsen. Le pianiste canadien Jon Kimura Parker terminera la série le 30 avril.

Louis 19, le roi nu

C'est fait. *EdTV*, le remake américain de *Louis 19* a enfin pris l'affiche sur les écrans de la ville.

Je n'irai pas par quatre chemins. *EdTV* est un ramage complet, qui n'a pas le charme brouillon et parodique de *Louis 19*, ni la profondeur de *Truman Show*.

EdTV est un film éculé, qui arrive après tous les autres mais surtout après la prolifération sur le NET des Guy et des Jenny qui n'hésitent pas à installer une caméra dans leur chaumière et à donner leur vie privée en pâture à la planète.

Il y a cinq ans, *Louis* était seul au monde. Aujourd'hui, Ed est un exhibitionniste parmi tant d'autres. Il ne nous surprend plus.

Il n'en demeure pas moins que pour le cinéma québécois, *EdTV* marque un tournant historique. C'est la première fois que les Américains crachent un million pour racheter les droits d'un de nos films; la première fois surtout qu'ils accouchent de son remake à l'écran. Alleluia!

Jusqu'à *Louis 19*, les Américains avaient pris des options d'achat sur une ou deux productions québécoises, options qui ont été abandonnées sans excuses ni regrets.

Louis 19 a brisé cette indifférence. De par ce simple fait, le film est devenu un modèle, une exception qui confirmera les règles à suivre.

Grâce à *Louis 19*, les scénaristes d'ici se sont mis à rêver en couleurs. Eux qui hier encore se croyaient nés pour une poignée d'écrans québécois d'où leur film serait retiré après une semaine ont repris espoir.

L'intérêt suscité par *Louis 19* les a convaincus qu'une bonne histoire, peu importe la langue ou la culture dont elle est issue, restera toujours une bonne histoire. Avec un peu de chance, cette histoire vaudra un million de dollars.

En apparence donc, *Louis 19* est la meilleure chose qui soit arrivée au

cinéma québécois au plan de la fierté et de l'estime de soi. Dans les faits, c'est un des pires cas d'exploitation et d'abus de pouvoir.

Même si Universal a craché un million pour les droits du film, les scénaristes Émile Gaudreault et Sylvie Bouchard ont touché un montant dérisoire. Plus précisément 33 000 \$ chacun.

Je vous rappelle que c'est pourtant Sylvie Bouchard, une ancienne du Groupe Sanguin, qui dès 1985 a eu le flash de *Louis 19* en voyant la câblodiffusion prendre de l'ampleur au pays et partout à travers le monde. Cinq ans plus tard, Émile Gaudreault s'associait avec elle pour imaginer cette histoire inédite qui n'avait jamais été explorée à l'écran.

Les scénaristes ont alors créé de toutes pièces ce monsieur Tout-le-Monde, gagnant d'un concours qui en fera le roi des ondes 24 heures par jour. Universal a acheté le concept et non le scénario. Mais pas besoin d'avoir



Nathalie PETROWSKI

un doctorat en cinéma pour comprendre ce que qui arrive à Ed Pekurny est à quelques détails près, semblable à ce qui arrivait à Louis.

Autrement dit, sans Émile Gaudreault et Sylvie Bouchard, il n'y aurait eu ni *Louis 19* ni *EdTV*. Et pourtant plutôt que d'en retirer une notoriété ou une gratification financière, ceux qui ont rendu tout cela possible se sont

retrouvés le bec à l'eau. La clause *remake* qu'ils avaient fait inclure dans leur premier contrat et qui devait leur donner 50 % de la vente des droits s'est avérée nulle.

Quant au réalisateur Michel Poulette, qui a collaboré au scénario original et qui l'a mis en scène, il a touché le double des scénaristes, soit 60 000 \$ US.

Où est allé le reste de l'argent? Bonne question. J'ai voulu la poser au producteur québécois, Richard Sadler, mais il n'a pas répondu à mes appels.

Au-delà du demi-million qu'il a ou n'a pas empoché, une chose est claire: les scénaristes de *Louis 19* se sont fait rouler dans la farine. Et deux fois plutôt qu'une.

Roulés par des requins et des piranhas toujours prêts à sauter sur une bonne idée mais jamais prêts à reconnaître le prix qu'elle vaut. Roulés par un système où le producteur tout-puissant a tous les droits, tous les privilèges et où la création pourtant

vitale ne compte pour rien. Dans *Louis 19*, le roi des ondes finissait par se révolter et par triompher du système qui l'exploitait. Malheureusement les parents de *Louis 19* n'ont pas eu cette chance-là.

Louis 19 demeure un exemple pour les scénaristes québécois qui rêvent d'un remake à Hollywood. Un exemple à ne pas suivre en aucun cas.

SONT BEAUX TON CHANDAIL — Depuis deux semaines, on note un ralentissement continu à la sortie du pont Jacques-Cartier. Certains automobilistes perdent carrément la maîtrise de leurs véhicules et parfois même la maîtrise d'autre chose. La raison de tant d'émoi? L'affiche de la chanteuse Marie-Chantal Toupin. Enfin, pas tant l'affiche que la minuscule camisole de la chanteuse d'où percent deux obus qui ne laissent rien à l'imagination.

L'affiche annonce le nouveau tube de Marie-Chantal intitulé *Regardez-moi dans les yeux*. Mais tout ce que les gars voient, c'est deux grosses boules de Noël clignoter dans le ciel. Tout ce à quoi ils rêvent, c'est de pouvoir sussurer à l'oreille de Marie-Chantal: « Sont beaux ton chandail. »

Un de ces matins, je parie qu'un conducteur plus téméraire que les autres va arrêter sa voiture au milieu du pont et grimper sur les échafaudages pour toucher aux boules de Noël. La voix de Dieu résonnera alors comme un coup de tonnerre. Non, c'est non! tombera-t-elle. Une fois de plus, un type tombera des nues. Une fois de plus, la fille dira qu'elle est dans son droit.

Un dernier café au Méliès-Parallèle

L'exposition de photos racontant l'histoire du Cinéma Parallèle, qui accompagnait la vente aux enchères du dernier week-end (tous les sièges ont été vendus) se poursuit tout le mois d'avril au café Méliès, 3682, boulevard Saint-Laurent.

Le café déménagera en même temps que le cinéma dans le nou-

vel immeuble Ex-Centris de Daniel Langlois, même boulevard, en bas de la rue Prince-Arthur. L'exposition est composée de photos de cinéastes, acteurs, techniciens du cinéma, amis et amies de Claude Chamberlan, et gens de la *Main* qui ont fait les beaux jours du Parallèle.

EN BREF

Des diamants pour Gwyneth Paltrow

Gagnante de l'oscar de la meilleure actrice, la semaine dernière, à 26 ans, Gwyneth Paltrow n'est pas vraiment issue d'une famille modeste. Parmi les membres de sa famille qu'elle a remerciés, figuraient son père, le producteur Bruce Paltrow, et sa mère, l'actrice Blythe Danner. Deux jours après la cérémonie des oscars, papa et maman ont récompensé leur fille en lui offrant le collier qu'elle portait ce soir-là. Du nom de *Princess*, le collier de 40 carats de diamants est

l'oeuvre du joaillier Harry Winston, selon qui « son dessin est en parfaite harmonie avec le style de Gwyneth Paltrow ».

Lewinsky à une première

L'acteur britannique Ian McKellen, l'un des finalistes malheureux pour l'oscar du meilleur acteur (*Gods and Monsters*), est apparu en compagnie de Monica Lewinsky pour la première britannique de son film. « J'étais dans mon pays et je n'avais pas de cavalière. Elle venait à Londres et je pensais que c'était une bonne façon de l'accueillir », a-t-il expliqué.

Le casino Mohawk Akwesasne ...

Vous en rêvez!

Ouverture en avril 1999

- 90 tables de jeu
- Black-jack
- Craps
- Roulette
- Let It Ride et Poker Pai Gow
- Midi-Baccarat et plus encore!
- Plus de 1 000 machines à sous (après l'ouverture)
- Bar-salon
- Restaurant ouvert 24 h
- Spectacles

Ouvert 24 heures par jour, 7 jours par semaine
Route 37, Hogansburg, NY (16 km de Cornwall)

1-888-622-1155
www.mohawkcasino.com

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Louise Cousineau

10:00 **65** - Plus ça change...

Vous identifiez-vous aux personnages de téléromans?

19:30 **2** - La facture

La miuf isolante est toujours présente dans des milliers de maisons. Comment s'assurer que votre prochaine maison en est exempte? Une maison sans garantie.

20:00 **23** - Bouscotte

Bouscotte n'aime pas ses petites soeurs Aurore et Brunante, des jumelles qui ont de si beaux noms.

20:00 **17** - Affreux, sales et méchants

Le film le plus drôle, mais grinçant, d'Éttore Scola qui se déroule dans un bidonville de Rome. Avec Nino Manfredi.

20:00 **11E** - Si les murs racontaient

Téléfilm avec Demi Moore, Sissy Spacek et Anne Heche où elles sont confrontées à une grossesse non désirée.

20:30 **35** - Black-out

Attention les masos: il sera question de body-piercing.

21:00 **28** - Enjeux

Dans le Sud-Ouest de Montréal, des gens démarrent des petites entreprises qui les arrachent à la pauvreté. Aussi: des adolescentes de 14 ans amoureuses d'hommes beaucoup plus vieux qu'elles.

21:30 **101** - Maison neuve

Discussion sur nos forêts, à la suite de la diffusion de *L'Erreur boréale* de Richard Desjardins. Il y aura des pour et des contre.

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CF	VD	
SRC	2 9	Ce soir	Virginie	La facture / Miuf	Bouscotte			Enjeux / Du coeur et des idées à revendre		Le Téléjournal/Le Point		Les Nouvelles du sport	Cinéma / KAFKA (3) (23.28)	4	4	SRC
	13	Ⓛ Boulevard Industriel (18.30)														
TVA	4 18 t	Le TVA	Piment fort / Alain Choquette	Ent' Cadieux	Histoires de filles	Km/h		Les Machos		Le TVA	Le Poing J / Michel Barrette	Sports / Loteries (23.52)		7	7	TVA
	7 10															
TQS	15 17	Macaroni tout garni	Les Choix de Sophie	D. / Les Normades	Cinéma / AFFREUX, SALES ET MÉCHANTS (3) avec Nino Manfredi, Francesco Annibali					Les Choix de Sophie	1045, rue des Parlementaires	Corpus Christi / Christos		8	8	TQS
	24 45															
TOS	16 30	La fin du monde est à 7 heures	Flash / Mario Jean	Henri pis sa gang	Québec en humour	Black-out		Le Grand Journal	La fin du monde est à 7 heures	110%	Aphrodisia	Flash		5	5	TOS
	35															
CTV	12	Pulse	Acc. Hollywood	Payne	Home Improvement	It's Like...	Just Shoot Me	Will & Grace	The City		CTV News	Pulse / Sports		11	11	CTV
	8	News	Wheel of...	Jeopardy		The PJ's	Shania Twain's Winter Break					News		45	58	
CBC	6	NewsWatch	East of Canada: Story of Newfoundland	Market Place	Venture	Witness		CBC News	Comics!	News	Cinéma			13	13	CBC
	22	M*A*S*H	ABC News	M*A*S*H	Frasier	Home Improv.	The Hughleys	Spin City	Sports Night	NYPD Blue	News/Access H.	Nightline (23.35)		22	22	
CBS	3	News	CBS News	E.T.	JAG		Cinéma / SPECIES (5) avec Natasha Henstridge, Ben Kingsley			News	Late Sh. (23.35)			21	21	CBS
	5	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	3rd Rock...	Lateline	Just Shoot Me	Will and Grace	Dateline NBC		Tonight... (23.35)		23	23	
PBS	63	NewsHour	Nightly Business	Computer...	Nova / Volcanoes of the Deep	Facing the Truth with Bill Moyers					Cinéma / MEN DON'T LEAVE (4)			20	20	PBS
	57	BBC News	Nightly Business	NewsHour	Masterpiece Theatre / Reckless (1/3)	Peak Practice				World News	Charlie Rose			24	24	
A & E		Northern Exposure	Law and Order	Biography / Evel Knievel	Inside Story/Body Guards Training	Inspector Morse				Law & Order				38	47	A & E
	BRAVO	Tania Maria - Mt Jazz Festival	Bravo! Videos	Guy Nadon Jazz Band - Cabaret	Celtic Colours	Cinéma / ALICE ON STAGE (6) avec A. Boukabza, P. Forster-Delmas	NYPD Blue							34	48	
CÂBLE 9 V.	Express...	Sc. municipale	Pl. publique 99	Pl. publique 98	L'Ombudsman	...Lisa Marois	Express...	Sc. municipale	Action Emploi	À la une					9	CÂBLE 9 V.
	CANAL D	Contact Animal	Cap sur les îles/îles australiennes	Secrets de guerres / Les Soldats	Biographies / Léo-Ernest Ouimet	L'Homme de fer				Cinéma / CHÉRIE, JE ME... (4)				31	31	
CNN	CNN WorldView	Moneyline News Hour	Lou Dobbs	Crossfire	The World Today	Larry King Live	People Profiles / Gildna Radner	Sports Tonight	Moneyline					36	39	CNN
	DISC.	Power Hour: Discover Magazine	@discoveryc.ca	Wild Discovery: Kingdoms...	Exhibit 'A'	Grand Illusions	Bears Week	@discoveryc.ca						37	37	
FAMILY CH.	Little Lulu Show	Aladdin	The Lion King's	Dinosaurs	Cinéma / PETE'S DRAGON (4) avec Sean Marshall, Helen Reddy	Blossom (22.10)	Muppets (22.35)	Cinéma / DARBY O'GILL... (4)						68		FAMILY CH.
	FOX	Home Improv.	Cheers	Home Improv.	NewsRadio	King of the Hill	The PJ's	Breaking Magician's Code #1	Real TV	Cops	NewsRadio	Hard Copy		46	36	
GLOBAL	Global News	First Nat. News	Addams Family	E.T.		Bob & Margaret	Dharma & Greg	3rd Rock...	NYPD Blue		Outer Limits			3	3	GLOBAL
	HISTORY	Way We Were	The Rat Patrol	True Action...	It Seems Like...	Destination / History of Warfare	War Stories		Turning Points		The Eastern Front			47	49	
LIFE	Gentle Doctor	Life with Pets	Greenthumbs	The Tourist	Inferno	Troy Dann's...	Martha Stewart	Trendspotting	The Inn Chef	...for Dinner?	Inferno	The Tourist		29	50	LIFE
	MM	Pop-up Video	Spotlight / Cake	RapCity	VideoFlow	'98 Smash Hits Poll Winners Party	The NewMusic	Pop-up Video	Classic...		MuchMegaHits	Spotlight / Cake		35		
MP	C't à ton tour	Rajotte!		Clip		Beavis, Butthead	La Courbe	C't à ton tour	Rajotte!					30	30	MP
	MMA	MusiMax Collection (14.00)	Tendances Jazz / Sydney Bechet	Treat It Gentle	MusiMax Collection				Tendances Jazz / Sydney Bechet...					48	32	
NW	News	On the Arts	News	Man Alive	Witness	News	Market Place	Pamela Wallin	Anne	Man Alive				25	25	NW
	RDI	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir	Nicaragua: l'aide en question	Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Le Canada aujourd'hui						19	19	
RDS	Monde du sport	Sports 30 Mag	Basketball / Nets - Magic			Sports 30 Mag		Québec Courses	Randonnées Qc					33	33	RDS
	SHOWCASE	Party of Five	Counterstrike	Sirens	Black Harbour	Cinéma / IRMA VEP (4) avec Maggie Cheung, Jean-Pierre Léaud								40	40	
TÉLÉTOON	Ned... son triton	Famille Addam	Minus et Cortex	Les Zinzins...	Ned et son triton	2 Stupid Dogs	Les Simpson	Famille Addam	Minus et Cortex	South Park	Les Simpson	Animania			34	TÉLÉTOON
	TLC	Bob Vila's Home Again	Code 3: Clinging to Hope	Trauma / Last Stand	Hunt for Amazing Treasures / Roosevelt's Ring / Prehistoric Skull	Trauma / Last Stand								27	27	
TSN	Off the Record	Sportsdesk	That's Hockey	"Off the Record"	WCW Wrestling "Nitro"				Sportsdesk					28	28	TSN
	TV5	Voilà Paris	Bons Baisers...	Journal FR2	Ça se discute / Les animaux sauvages ont-ils leur place à la maison?	Temps présent (21.35)	Journal belge	Le Cercle						15	15	
VIE	Êtes-vous libre?	Copines d'abord	Marmaille / Marie-Josée Normand	Cinéma / SI LES MURS RACONTAIENT (5) avec D. Moore, S. Spacek	Table ronde	Allô docteur		Copines d'abord						44	35	VIE
	Addams Family	The Odyssey	Animorphs	Freaky Stories	Reboot	Goosebumps	Addams Family	Breaker High	Student Bodies	The Odyssey	Ocean Girl	Are You Afraid		18	18	
YTV	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CF	VD	YTV	

CABLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CABLE 9 V. = CÂBLE 9 VIDÉOTRON - CNN = NOUVELLES - DISC. = DISCOVERY - MM = MUCH MUSIC - MP = MUSIQUE PLUS - MMA = MUSIMAX - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION RDS = RÉSEAU DES SPORTS - TLC = THE LEARNING CHANNEL - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

Ça fait partie de la vie
spécial

Si les murs racontaient

mettant en vedette Demi Moore et Cher
Table ronde sur l'histoire de l'avortement au Québec,
avec Carole Vallières

ce soir 20 h
rediffusion jeudi 13 h



www.servicevie.com

RAJOTTE

C't'à ton tour Rajotte

Ce soir, on célèbre ses 25 ans de carrière...
Le meilleur, le pire et le reste...
Des tonnes de surprises et d'artistes invités.

Ce soir à 18h



ON NE CHANGE PAS

On est toujours GAGNANT à



Celine

PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS ET COUREZ LA CHANCE
D'ASSISTER À UN SPECTACLE DE CÉLINE DION À
MONTRÉAL, TORONTO
OU ENCORE À MUNICH OÙ VOUS
POURREZ LA RENCONTRER.



COMMENT PARTICIPER...

POSTEZ LE COUPON DE PARTICIPATION DUMENT REMPLI À L'ADRESSE INDIQUÉE. ÉCOUTEZ CKOI ET NOTEZ L'HEURE À LAQUELLE VOUS AVEZ ENTENDU LA CHANSON ON NE CHANGE PAS AU COURS DE LA JOURNÉE. À TOUTS LES MATINS, DU 5 AU 16 AVRIL, NORMAND BRATHWAITE PIGERA UN COUPON AU HASARD ET COMMUNIQUERA AVEC LA PERSONNE EN DIRECT DE L'ÉMISSION Y'É TROP D'BONNE HEURE. SI VOUS ÊTES LA PERSONNE CHANCEUSE QUE NORMAND APPELLERA, VOUS DEVREZ LUI DIRE À QUELLE HEURE VOUS AVEZ ENTENDU LA CHANSON ON NE CHANGE PAS, LA VEILLE, SUR LES ONDES DE CKOI.

ÉCOUTEZ CKOI POUR TOUTS LES DÉTAILS.
LE TIRAGE POUR LES VOYAGES À TORONTO SE FERA LE VENDREDI 9 AVRIL ET POUR LE VOYAGE À MUNICH, EN ALLEMAGNE, LE VENDREDI 15 AVRIL 1999.



ROYAL



La Presse

VACANCES SIGNATURE

Nom _____
Adresse _____
Date de naissance _____
Tél. (entre 6 h et 0 h) (_____) _____
Retournez à : CKOI, Concours Céline Dion, C.P. 969, Montréal (Québec) H4G 3M1
Les fac-similés ne sont pas acceptés et les règlements du concours sont disponibles à CKOI. La valeur totale approximative des prix offerts est de 14 100\$.

Festival d'Avignon: forte présence sud-américaine

Agence France-Presse
PARIS

Le 53^e Festival d'Avignon (9-31 juillet) sera marqué cette année par une « forte présence sud-américaine », avec des troupes et des artistes de théâtre, de danse et de musique d'Argentine, du Brésil et du Chili.

« La manifestation reste constituée pour une moitié de théâtre et de danse française et, pour l'autre moitié, elle est internationale avec des spectacles portant la marque de créateurs d'Amérique du Sud, d'Italie, d'Allemagne, de Belgique, de Bulgarie et du Québec », a commenté son directeur artistique, Bernard Favre d'Arcier.

Le haut lieu du festival, la cour d'honneur de l'ancien palais des papes, accueillera la seule pièce historique de Shakespeare jamais montée à Avignon, *Henri V*, avec Philippe Torreton, mise en scène de Jean-Louis Benoit (9 au 17).

Angelin Preljocaj prendra le relais avec son Centre chorégraphique national d'Aix-en-Provence (sud), dans une création *Personne n'épouse les méduses* (21 au 25) et, en clôture, la chorégraphe argentine Ana-Maria Stekelman fera vibrer les vieilles pierres avec *Tango, vals y tango* (28 au 31).

Une rétrospective de quatre spectacles du Periferico de objetos (Argentine), qui pratique le théâtre d'objets et de marionnettes, sera possible (21 au 28).

On pourra voir aussi *Le Pêché que l'on ne peut nommer*, un spectacle à l'humour noir de l'Argentin Ricardo Bartís, qui a adapté pour la scène et pour sept comédiens deux romans d'un écrivain argentin des années trente, Roberto Arlt (10 au 17). L'ambiance des années trente en Argentine revivra avec un cabaret, *Les Gloires de Buenos Aires*, par la compagnie Recuerdos son recuerdos (10 au 20).

Brésilien aussi sera le spectacle monté en français par Alain Ollivier, *Toute nudité sera châtiée* d'après Nelson Rodrigues, tandis que Emille Valantin adaptera et mettra en marionnettes des textes courts de l'Argentin Roberto Arlt, *Qui l'a rendu comme ça?*

L'ouverture internationale se poursuivra avec Giorgio Barberio Corsetti et la Societa Raffaello Sanzio (Italie), Groupop (Belgique), l'auteur Hristo Boytchev et le metteur en scène Stefan Moskov (Bulgarie), Die Baracke, le metteur en scène Thomas Postermeier et la chorégraphe Sasha Walz (Allemagne) et Wajdi Mouawad (Québec).

SPECTACLES

Salles de répertoire

- BAD BOY BUBBY**
Cinéma ONF: 19h30.
- COLOSSUS OF RHODES (THE)**
Cinéma ONF: 19h30.
- DESPERATELY SEEKING HELEN**
Cinéma ONF: 19h30.
- SHAKEDOWN (THE)**
Cinéma ONF: 19h30.
- TANGO**
Cinéma Impérial: 14h, 16h30, 19h, 21h15.
- TOI, T'ES-TU LUCKY? - MA VIE, CEST POUR LE RESTANT DE MES JOURS - IL A GAGNÉ SES ÉPAULETTES**
Cinéma ONF: 19h30.
- VIOLON ROUGE (LE)**
Centre d'essai (6^{ème} étage, pavillon J.A.-DeSève, 2332, Edouard-Montpetit): 17h15, 20h.

IMAX

- IMAX (Vieux-Port de Montréal) SUR LA PISTE DES ÉLÉPHANTS ET L'AUTRE DIMENSION**
10h15, 12h15, 16h15, 19h15, 21h15 (version française); 14h15 (version originale anglaise).
- IMAX (Les Ailes, 2153, boul. Lapinière, Brossard)**
- BALEINES EN IMAX:**
Du ven. au dim.: 13h, 15h, 17h, 20h15, 22h15.
- T-REX LE RETOUR AU CRÉTACÉ EN IMAX 3D/PSE:**
Du ven. au dim.: 12h, 14h, 16h, 18h, 19h15, 21h15.

Musique

- PLACE DES ARTS (salle Wilfrid-Pelletier)**
Orchestre Symphonique de Montréal. Dir. Neeme Järvi. Lars Vogt, pianiste. Ouverture de *Prometheus* (Beethoven), Concerto pour piano K. 466 (Mozart), Symphonie no 4 (Brahms), Grands Concerts: 20h.
- UNIVERSITÉ MCGILL (Pollack Hall)**
Ensembles de musique de chambre: 17h et 20h.
- SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE**
Grand Fanfare classique et Ensemble de cuivres du Conservatoire. Dir. Alain Cazes, David Veilleux et Joseph Zuskin. Bach, Haan, Strauss, Williams, Reed, Wagner: 20h.

Théâtre

- THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)**
Le vrai monde?, de Michel Tremblay. Mise en scène de Martin Beaulne. Avec Henri Chassé,

- Linda Sorcini, Raymond Legault, Christiane Pasquier, Isabel Richer, Serge Mandeville et Maude Guérin. Du mar. au ven., 20h; sam., 15h et 20h; dim., 15h.
- THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (3888, St-Denis)**
Les Mains bleues, de Larry Tremblay. Mise en scène de Martin Faucher. Avec Sylvie Drapeau et Hugues Frenette: 20h.
- THÉÂTRE DENISE-PELLETIER (4353, St-Catherine E.)**
Lorenzaccio, d'Alfred de Musset. Mise en scène de Claude Poissant. Avec Luc Picard, Jean-Louis Roux, Bobby Beshro, Benoit Dagenais, David Savard, Sophie Vajda, Maxim Gaudette, Hewige Herbiet, Nathalie Naubert, Myriam Poirier et Denis Roy. Jeu., ven., 20h; sam., 16h.
- THÉÂTRE INTIME DE L'ESPACE LA VEILLÉE (1371, Ontario E.)**
Craignez l'homme né d'aucune femme, de Patrice Dubois. Avec Dany Michaud, Marie-José Normand, Philippe Martin, Marie-Claude Gamache, Brigitte St-Aubin et Patrice Dubois: 20h15.
- THÉÂTRE LA LICORNE (4559, Papineau)**
Trick or Treat, de Jean Marc Dalpé. Mise en scène de Fernand Flanville. Avec David Boutin, Pierre Curzi, Jean Marc Dalpé, Maxime Denommée et Claude Despins. Production du Théâtre de La Manufacture. Du mar. au sam., 20h; mer.: 19h; dim., 15h; sam., le 4 avril à 16h et 20h.
- THÉÂTRE ESPACE LA VEILLÉE (1371, Ontario E.)**
Moi, Feuerbach, de Tankred Dorst. Mise en scène de Téo Spychalski. Avec Gabriel Archand, Mriusz Sibiga et Frédérique Collin. Du mar. au sam., 20h.

Pour Enfants

- LA MAISON THÉÂTRE (245, Ontario E.)**
Les Vieux Amis, de Ronnie Burkett. Sam., dim., 15h.

Variétés

- PLACE DES ARTS (studio-théâtre du Maurier)**
Gilles Bélanger: 20h.
- THÉÂTRE ST-DENIS**
Maïo Jean: 20h.
- FOUFOUNES ÉLECTRIQUES (87, St-Catherine E.)**
Overkill, Martyr, Last Breath et Lesser Known: 20h.
- BALATTOU (4372, St-Laurent)**
Groupe Commandante: 22h.
- L'AIR DU TEMPS (191, St-Paul O.)**
Magella Cornier et ses invités: 22h.
- CAFÉ SARAJEVO (2080, Clark)**
Thomas Heilman et Noloud: 21h.
- CAFÉ CHAOS (1637, St-Denis)**
DJX Caffeine: 22h.

Concert ...en note



En collaboration avec
La Presse

- 6, 8, 9 avril
ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN
Joseph Rescigno, direction André Laplante, piano
O. Joachim, *Métamorphoses*
B. Bartók, *Concerto pour piano no 2*
F. Mendelssohn, *Symphonie no 3 en la mineur, Écossaise*
6 avril au **THÉÂTRE MAISONNEUVE PDA, 20 h**
8 avril à **OUTREMONT,**
9 avril à **PIERREFONDS**
Renseignements / Billetterie : (514) 598-0870
- 8 avril
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MCGILL
Timothy Vernon, Chef
Mahler: Quatrième Symphonie, Leslie Michaels, soprano
Richard Strauss: Vier Letzte Lieder, Ann Rowe, soprano
Concerto no 2 pour cor, Louis-Philippe Marsolais, cor
ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE, 20 h
rue Rachel, angle Henri-Julien (métro Mont-Royal)
20 \$ / 12 \$ (étudiants et aînés)
Billetterie : (514) 398-4547
- 15 avril
JENNIFER SWARTZ, harpe,
TIMOTHY HUTCHINS, flûte
et NEAL GRIPP, alto
Oeuvres de Bax, Britten, Ravel, Schafer, Takemitsu et Weinzwieg
SALLE POLLACK, 19 h 30
555, rue Sherbrooke Ouest (métro McGill)
15 \$ / 10 \$ (étudiants et aînés)
Billetterie : (514) 398-4547
- Prenez bonne note!**
Réservez aux membres du
CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA MUSIQUE
Dates de parution: tous les mardis
Réservations d'espace:
le jeudi précédent, avant 12 h
par télécopieur au:
(514) 845-5830
Pour plus de renseignements sur les tarifs
Suzanne Charron (514) 285-6998

On fait encore la manchette.

Obtenez une Mazda 626 LX V6 à un prix inférieur à celui d'une Camry LE 4 cylindres*



Mazda 626 LX I4 1999

- « Si le marché se basait uniquement sur la valeur d'un produit, alors cette voiture serait un succès incomparable. » *Magazine Road & Track*
- Boîte automatique • Climatiseur
- Lecteur de CD • Groupe électrique

1,9%[†]
 FINANCEMENT À L'ACHAT
 JUSQU'À 48 MOIS
 OU
ACHETEZ À PARTIR DE
21 995\$*
 OU
LOUEZ À PARTIR DE
269\$**
PAR MOIS, POUR 48 MOIS
 TRANSPORT ET
 PRÉPARATION INCLUS!
 COMPTANT INITIAL DE 2 600\$

Lauréate du Prix des Voitures de l'Année 1999 de l'AJAC



Cotée parmi les meilleurs achats selon Consumers Digest



Son moteur breveté à cycle Miller est considéré comme un des dix meilleurs du monde♦♦



Mazda Protégé SE 1999

- Cotée parmi les meilleurs achats de 1999 selon Consumers Digest • Toujours la plus spacieuse de sa catégorie • Lecteur de CD • Roues de 14 po

1,9%[†]
 FINANCEMENT À L'ACHAT
 JUSQU'À 48 MOIS
 OU
ACHETEZ À PARTIR DE
14 995\$*
 OU
LOUEZ À PARTIR DE
199\$**
PAR MOIS, POUR 48 MOIS
 TRANSPORT ET
 PRÉPARATION INCLUS!
 COMPTANT INITIAL DE 1 895\$

Camionnette Mazda B3000 SX V6 1999

- « Les camionnettes de série B paraissent plus élancées et pourtant plus fougueuses qu'auparavant. » *Automobile Magazine* • Moteur V6 de 3 L • Radio AM/FM avec lecteur de cassette • Freins antiblocage à l'arrière

1,9%[†]
 FINANCEMENT À L'ACHAT
 JUSQU'À 48 MOIS
 OU
ACHETEZ À PARTIR DE
15 995\$*
 OU
LOUEZ À PARTIR DE
219\$**
PAR MOIS, POUR 48 MOIS
 TRANSPORT ET
 PRÉPARATION INCLUS!
 COMPTANT INITIAL DE 1 275\$

Mazda Millenia S 1999

- Une incroyable aubaine - *Magazine Money*
- Antipatinage électronique • Freins antiblocage (ABS)
- Rétroviseurs extérieurs et sièges avant chauffants

1,9%[†]
 FINANCEMENT À L'ACHAT
 JUSQU'À 48 MOIS
 OU
ACHETEZ À PARTIR DE
34 995\$*
 OU
LOUEZ À PARTIR DE
399\$**
PAR MOIS, POUR 48 MOIS
 TRANSPORT ET
 PRÉPARATION INCLUS!
 COMPTANT INITIAL DE 5 000\$

Coup de foudre! Coup de fougue!



VISITEZ NOTRE SITE WEB: www.mazda.ca - Informez-vous au sujet du programme universitaire et collégial Mazda pour les diplômés.
 Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Offres réservées aux particuliers, d'une durée limitée à compter du 3 mars 1999. Offres portant uniquement sur les Mazda 626 LX I4 1999 neuves, modèle F41S79A00, les Mazda Protégé SE 1999 neuves, modèle D4XM59A00, les camionnettes Mazda B3000 SX V6 1999 neuves, modèle X8BBS9A00 et les Mazda Millenia S 1999 neuves, modèle K41N79A00, en stock chez les concessionnaires. **Taux de location personnalisée Mazda. Offres portant uniquement sur la location-bail au détail pour une période de 48 mois. Comptant initial ou échange équivalent, premier et dernier versements mensuels et dépôt de sécurité exigés. Dépôt de sécurité: 350\$ pour la Mazda 626 LX I4, 250\$ pour la Mazda Protégé SE, 300\$ pour la camionnette Mazda B3000 SX V6, 500\$ pour la Mazda Millenia S. Offre à 0\$ comptant également disponible. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada Inc. Pour tous les modèles en location-bail: limite de 80 000 km. Frais de 8¢ le km additionnel. Autres options de location également disponibles. * Frais de transport et préparation: 795\$ pour les Mazda 626 LX I4, les Mazda Protégé SE et les Mazda Millenia S et 1 100\$ pour les camionnettes Mazda B3000 SX V6, immatriculation, assurances et taxes en sus. Autres offres d'achat disponibles sur tous les modèles neufs en inventaire. † Taux de financement de 1,9% pendant 24, 36 ou 48 mois. Terme de 60 mois également disponible. Financement consenti par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Exemple de financement à l'achat: 10 000\$ au taux de 1,9%, 48 paiements de 216,52\$, coût d'emprunt de 392,96\$, total à payer de 10 392,96\$. ♦ D'après une comparaison des prix de détail suggérés pour 1999 et publiés par les manufacturiers Mazda et Toyota en janvier 1999. ♦♦Magazine Ward's Auto World (1995-1996).

Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Approvisionnement et stock variables selon le concessionnaire. Les concessionnaires peuvent vendre et louer à prix inférieur.